

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET PRIMITIF 2022



3ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 13 AVRIL 2022









WWW.VILLE-SAINTEANNE.FR



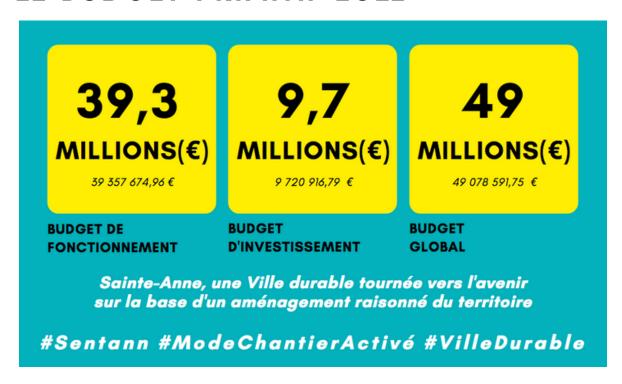
QU'EST-CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

QU'EST-CE QUE LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE ?

La procédure budgétaire a débuté par le Débat d'Orientation Budgétaire du mercredi 16 février 2022. Ensuite, le budget primitif a été voté, le mercredi 13 avril 2022, après examen des comptes administratifs et de gestion de l'année 2021. En effet, en fin d'exercice, l'arrêté des comptes est constaté lors de l'adoption du compte administratif par les conseillers municipaux. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi par le comptable public. Des modifications peuvent ensuite être apportées au cours de l'année par le biais de décisions budgétaires modificatives ou d'un budget supplémentaire.

LE BUDGET PRIMITIF 2022









LES AVANCÉES BUDGÉTAIRES

• Un retour à l'équilibre 3 années de suite, confirmé par la CRC dans son rapport du 31 juillet 2021.

Pour rappel, la Ville de Sainte-Anne n'est plus sous l'autorité budgétaire de la Chambre Régionale des Comptes depuis le début d'année 2022.

Pour maintenir cet équilibre budgétaire malgré la diminution des recettes qui provient essentiellement de la réforme fiscale et de la réforme des dotations et participations de l'Etat, la Ville de Sainte-Anne entend poursuivre une gestion rigoureuse de sa politique budgétaire, en continuant :

• La modernisation des pratiques professionnelles

- Passage à la nomenclature M57: La M57 est nouveau référentiel budgétaire et comptable, en cours de déploiement sur le territoire national. Elle a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables de l'ensemble des collectivités d'ici 2024. Ainsi, en vertu des efforts de gestion réalisés et de sa volonté de faire évoluer les pratiques professionnelles, la Ville de Sainte-Anne a donc décidé de passer dès à présent à la nomenclature M57 afin d'adopter ce nouveau référentiel unique.
- Optimisation des co-financements par le biais de contractualisations avec des partenaires privilégiés (Région, Département, État, AFD, CAF, ARS, Préfecture,...) et en sollicitant des dispositifs dans le cadre des plans de relance de l'État, et de l'Europe (REACT-EU)

• Le maintien de la politique fiscale

- Maintien des taux d'imposition (Taxe sur le Foncier Bâti : 52,49% -Taxe sur le Foncier Non Bâti : 80,42%)
- Élargissement des bases fiscales pour un impôt plus justement réparti. Cette action nécessitera une mutualisation entre la ville, la CARL et les services de la DRFIP.

• Le suivi des mesures recommandées par la CRC

- Meilleure capacité d'autofinancement
- Prudence dans les prévisions
- o Maîtrise des dépenses et de la masse salariale
- o Maintien de la trajectoire de désendettement de la ville











De la présentation du budget primitif 2022, ressortent les actions prioritaires que la Ville engagera. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissements durables (PPID), la Ville de Sainte-Anne a choisi de poursuivre un développement raisonné du territoire et d'offrir un cadre de vie durable aux habitants.

Sécurité et tranquillité

- Déménagement et nouvelle installation de la police municipale (À terme, l'objectif est de doter la ville d'un Hôtel de police)

Éducation - Vie de quartier - Proximité

- Poursuite des études en vue de la construction des groupes scolaires (Chateaubrun, Douville)
- Aménagement d'espaces : un Relais Assistante Maternelle (RAM) et un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Poursuite du déploiement des équipements numériques dans les écoles

Rénovation des équipements sportifs

- Finalisation de la mise aux normes et modernisation du complexe sportif de Valette
- Remise en état de l'éclairage du terrain de Ffrench

Environnement et cadre de vie

- Création de jardins partagés (expérimentation à Ffrench)
- Création d'un Atlas de la biodiversité
- Restauration écologique de Bois jolan (projet Mob'biodiv)
- Installation des chauffe-eau solaires dans les bâtiments communaux

Aménagement - attractivité du territoire

- Réfection et remise en état des routes communales
- Lancement du projet de modernisation de la bibliothèque multimédia Osange Talis Gane
- Lancement de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville
- Poursuite du projet d'aménagement du port des Galbas dans le cadre du PROEPP (PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE DE GUADELOUPE)
- Poursuite des travaux d'aménagement du Marché La Flo
- Travaux de mise aux normes et de modernisation du cimetière
- Opération Petites Villes de Demain Phase d'études
- Transformation numérique de l'administration









ÉVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF:
LA VILLE DE SAINTE-ANNE SORT DU
ROUGE ET ARRIVE A DÉGAGER UN
EXCÉDENT BUDGÉTAIRE











LES EFFETS POSITIFS D'UNE GESTION FINANCIÈRE SAINE ET RIGOUREUSE

FÉVRIER 2020 : LA VILLE DE SAINTE-ANNE SORT DU ROUGE. ELLE VOTE SON BUDGET PRIMITIF 2020 EN ÉQUILIBRE ET LANCE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS RAISONNÉS

La municipalité est passée d'un déficit de 6 911 067 € en 2014 à un retour à l'équilibre dès la fin de l'exercice 2019.

Le budget primitif 2020 a ainsi été voté en équilibre. Ce dernier s'élève à 43 663 381,52€ dont 36 431 687,81€, en section de fonctionnement et 7 231 693,71€, en section d'investissement.

JANVIER 2021: LA VILLE DE SAINTE-ANNE ACTIVE SON "MODE CHANTIER"

Avec prudence et dans le cadre de le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissements durables (PPID), la Ville a entrepris des actions prioritaires autour de projets structurants pour le territoire et ses habitants : : modernisation du complexe sportif de Valette, rénovation du réseau routier communal, réorganisation spatiale des services pour améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents, etc.





JUILLET 2021: LA VILLE DE SAINTE-ANNE SORT DU PLAN DE REDRESSEMENT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le 28 juillet 2021, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a transmis son avis n°2021-0061 relatif au compte administratif 2020 et au budget primitif 2021 de la Ville de Sainte-Anne. Ce dernier confirme pour la deuxième année consécutive, un excédent global de clôture du CA 2020, à hauteur de 1 985 552,32 euros ainsi que la diminution des charges de fonctionnement à hauteur de 1 453 640,64 euros.

MARS 2022 : LA VILLE DE SAINTE-ANNE N'EST PLUS SOUS L'AUTORITÉ DE LA CRC

En début d'année, la CRC a rendu public son rapport d'activité 2021 reconnaissant une nouvelle fois les efforts de gestion de la municipalité. Ainsi, grâce à une gestion financière saine et rigoureuse, la collectivité est sortie du plan de redressement plus tôt que prévu. À cette occasion le Maire a tenu à réaffirmer son engagement et sa détermination à faire de la Ville de Sainte-Anne, une Ville Durable tournée vers l'avenir avec notamment le développement d'infrastructures et l'aménagement raisonné du territoire.







CONTACT PRESSE

Eddy TITE

Directeur de cabinet 0690 76 89 07 - eddy.tite@ville-sainteanne.fr

Marine FLORY

Directrice de la communication 0690 76 32 53 - marine.flory@ville-sainteanne.fr







